

Modalités d'inscription

Vous souhaitez que votre enfant suive ses études au collège PIC LA SALLE. Nous vous remercions de la confiance que vous exprimez ainsi à notre établissement et de l'intérêt que vous portez à notre Projet Educatif.

L'admission et l'inscription se déroulent en trois étapes :

1^{er} ETAPE : LA CANDIDATURE : vous venez chercher le dossier de candidature à l'accueil de l'établissement ou vous le téléchargez sur le site. Nous pouvons aussi vous l'adresser par mail.

Vous nous faites parvenir sans tarder ce dossier dûment complété soit par courrier ou par courriel, soit en le déposant à l'accueil de l'établissement.

-Date de début de dépôt des candidatures 6^{ème} : 1^{er} octobre de l'année scolaire en cours.

-Date de début de dépôt des candidatures 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : à partir de la rentrée des vacances d'hiver.

Une réponse sera donnée dans les meilleurs délais.

2^{ème} ETAPE : L'ADMISSION : A l'issue de l'entretien avec le chef d'établissement ou l'une des coordinatrices, 3 cas peuvent se présenter :

- Le projet de la famille, de l'élève candidat et notre projet éducatifs s'accordent : l'admission est alors prononcée et le dossier de scolarisation (à nous retourner complet, accompagné des documents requis, dans les 15 jours qui suivent) vous est remis.
- Le projet de la famille, de l'élève candidat et le nôtre se rencontrent mais un délai s'impose pour que l'élève candidat fasse ses preuves.
- Le projet de la famille, de l'élève candidat et le nôtre manquent de points communs : l'admission ne peut pas être prononcée.

3^{ème} ETAPE : L'INSCRIPTION : Vous avez présenté la candidature de votre enfant (étape 1), son admission vous a été notifiée (étape 2), il reste maintenant à nous engager mutuellement.

Vous vous engagez :

- En complétant le dossier de scolarisation qui vous a été remis lors du rendez-vous, en y joignant **toutes** les pièces demandées (*), et en nous le retournant dans un délai de **15 jours**.
- En versant les frais d'inscription (205 euros dont 25 euros de caution). Si vous payez par chèque, merci de le libeller à l'ordre de l'OGESCA PIC LS et d'indiquer au dos le nom, prénom et niveau de classe de votre enfant.
- En signant le contrat de scolarisation et le règlement intérieur, à nous retourner également.

Nous nous engageons à l'inscrire définitivement dès réception de :

- Ce dossier de scolarisation complet et signé
- L'avis du conseil de classe notifiant le passage en classe supérieure
(Pensez à nous faire parvenir au fur et à mesure les livrets trimestriels d'évaluations du CM2)

N'hésitez pas à contacter le service comptable ou administratif (coordonnées au verso de la pochette contenant le dossier d'inscription) si vous avez besoin de précisions.



(*) Contrat de scolarisation signé, coupon acceptant le règlement financier et son annexe signés, autorisation de prélèvement et RIB, le règlement intérieur signé, RGPD signé, document relatif à l'adhésion à La Salle liens international et cotisation A.P.E.L. signé, autorisation de sortie SVT/EPS signée, 1 photo d'identité de l'enfant, copie du carnet de vaccination, du livret de famille, de la pièce d'identité de l'élève, de la carte vitale ou son attestation, en cas de séparation jugement et lettre de l'autre parent autorisant l'inscription de l'enfant au PIC LA SALLE.